



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 mars 2025



Rachida DATI, ministre de la Culture, présente le nouveau plan de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels dans la culture 2025 –2027

Depuis 2017, le ministère de la Culture a fait de la lutte contre les VHSS une priorité en mettant en œuvre des plans d'actions dans les secteurs culturels. Parmi l'ensemble des mesures mises en œuvre, la conditionnalité des aides constitue la plus emblématique.

Rachida DATI, ministre de la Culture, a présenté le Nouveau Plan de lutte contre les violences et le harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) dans la culture, dans le cadre la Journée internationale des droits des femmes.

Le Nouveau Plan contre les VHSS – Actions 2025 - 2027

Rachida DATI, ministre de la Culture, a annoncé ce 7 mars sa détermination à aller plus loin dans la lutte contre les VHSS, dans un objectif renouvelé de tolérance zéro.

Le Nouveau Plan de lutte concerne à la fois les services du ministère de la Culture et les établissements publics sous sa tutelle, les secteurs déjà engagés et d'autres, comme la presse, l'archéologie et les Musées de France, qui seront incités à se mobiliser sur la prévention et la lutte contre les VHSS.

Ce plan s'articule autour de quatre axes :

- Prévenir et former plus massivement,
- Mieux repérer et signaler les faits de harcèlements et de violences,
- Agir et prendre des mesures rapidement,
- Renforcer l'accompagnement des victimes.

La Ministre a annoncé une extension de la conditionnalité des aides aux festivals de cinéma et plus généralement quel que soit le programme ou le dispositif de soutien, y compris le maintien ou le retrait de labels. La Ministre a également insisté sur la nécessité de former inlassablement, pour prévenir mieux, qu'il s'agisse des agents du ministère en contact avec les secteurs professionnels, des étudiants ou des équipes dirigeantes des lieux labellisés.

La Ministre a également annoncé sa volonté d'initier des travaux interministériels, notamment avec le ministère du travail, et un dialogue avec les collectivités territoriales et différents partenaires de terrain comme la Coordination des fédérations et associations de culture et de communication (COFAC), de façon à faire évoluer la réglementation et à structurer de nouveaux cadres d'action, particulièrement pour protéger les mineurs, tant dans le domaine des pratiques artistiques que s'agissant de leurs conditions de travail.

La Ministre a rappelé que l'accompagnement des victimes est un enjeu majeur, tant en interne au ministère de la Culture que dans le secteur culturel. C'est pourquoi, la Ministre souhaite, en

lien avec les partenaires concernés, diversifier les modalités d'intervention de la cellule opérée par Audiens, avec un élargissement de ses horaires et la mise en place d'aides forfaitaires permettant l'assistance d'un avocat pour l'accomplissement de certaines démarches par les victimes.

Enfin, la Ministre encourage les organisations professionnelles du secteur du spectacle vivant et enregistré à mettre en place des outils pour mieux traiter les signalements.

[Retrouver l'intégralité du plan](#)

L'Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture

A l'occasion de la présentation du Nouveau Plan de lutte contre les VHSS, les chiffres de l'édition 2025 de l'Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication ont également été présentés.

Créé en 2013, cet outil mesure la place des femmes dans les institutions culturelles, les services de l'administration et les organismes professionnels et de gestion collective.

Cette 13^e édition a bénéficié des contributions de nombreux organismes, permettant d'approcher une connaissance plus fine des évolutions et des tendances, pour progresser toujours plus vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

[Retrouver l'intégralité de l'Observatoire entre les femmes et les hommes dans la culture](#)

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

3, rue de Valois
75001 Paris